



LeMemoClub

A consulter régulièrement sur www.ffe.com/club/LeMemoClub

Assises FFE Poney



Prenez date pour les Assises FFE Poney des 30 et 31 mars au Parc Equestre Fédéral. Centrées sur la pédagogie, les Assises feront le point sur les meilleurs moyens de faire venir, d'accueillir et de fidéliser les enfants à poney et leurs parents. Ce sera l'occasion de présenter la réédition de l'ouvrage de référence *De l'Enfant au cavalier*.

Voir page 7.

■ Echelle de progression



L'échelle de progression pour la formation du cheval vient d'être mise à jour. Vous la retrouverez sur ffe.com dans la rubrique Disciplines / Dressage. Elle est organisée en 3 temps: construction des bases, développement de l'impulsion, perfectionnement de l'équilibre. Avec de nouveaux dessins réalisés par Sophie Cousinié.

Voir page 17.

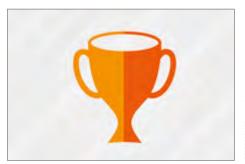
■ FFE Connect



Votre outil de communication avec vos cavaliers vous permet d'optimiser le remplissage de vos séances et de vos stages et facilite le suivi de vos cavaliers dans une relation personnalisée.

Paramétrez votre application pour bénéficier rapidement de toutes les opportunités qu'elle vous offre. Voir page 20.

■ Trophées Club Plus



Nouveau! Le CNOSF primera 25 clubs lors d'une soirée de récompenses à la Maison du Sport français le 27 mars pour illustrer des actions sociétales remarquables. 6 catégories: excellence environnementale, initiatives de santé, accompagnement éducatif, cohésion sociale, intégration, valeurs et citoyenneté. Candidatures avant le 29 février sur www.tropheesclubplus. fr. Voir page 8.

■ Formations enseignants



Des formations professionnelles sont organisées cet hiver au Parc équestre fédéral.

Elles s'adressent aux enseignants et dirigeants de club.

Une prise en charge des frais de formation est possible via les organismes : OCAPIAT / VIVEA ou AGEFICE.

Plus de renseignements sur le site *ffe.com* / *espace enseignant*.

Voir page 16.

■ Campus FFE



Le Campus FFE de formation en ligne vous propose des formations que vous pouvez suivre d'où vous voulez, quand vous voulez.

Déjà en ligne la formation théorique à la Capacité Détenteur d'Equidé, les QCM des Galops®, des modules itinéraires pleine nature, MAE, présentation des clubs pour le public, etc.

Voir page 28.

SOMMAIRE

Vie équestre	
AG FFE et CNTE Vœux 2020 Assises FFE Poney AG FEI 2019 Partenariat avec le Guatemala On en parle au club-house	4 5 7 9 9
Régions	
Plan Grand-Est 2019-2024	8
Sport	
Le dressage qualifié pour Tokyo 2020 Salon du Cheval de Paris en photos Palmarès Grand National FFE AC Print 2019 Saut Hermès au Grand Palais Détection jeunes voltigeurs L'endurance en réunion Découverte du Mountain Trail	6 10 12 15 24 25 27
Clubs	
LeMemoClub Séminaire jeunes dirigeants FFE Connect FFE Ressources / EPI: pratiquez bien protégé! GHN / OETH: nouvelles dispositions C&D News Spectacle clés en mains	2 19 20 21 22 23 27
Formation	
Campus FFE tourisme Stages enseignants au Parc Echelle de progression DES JEPS performance sportive	28 16 17 18
Tourisme	
Actualités équitation d'extérieur	29







LA REF - Mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation

Décisions juridiques

Référence

Parc Équestre 41 600 LAMOTTE - Tel: 02 54 94 46 00 - laref@ffe.com ■ RÉDACTRICE EN CHEF: Danielle Lambert ■ PUBLICITE: publications@ffe.com - 02 54 94 46 71 ■ ICONOGRAPHIE: Elodie Brunaud ■ VISUEL COUVERTURE: © Centre équestre pleine nature/Sarah.M.photographies ■ ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO: FFE Affaires Générales, FFE Cheval et Diversité, FFE Communication, FFE Compétition, FFE Développement, FFE DTN, FFE Formation, FFE Parc, FFE Ressources, FFE Tourisme, GHN. ■ MAQUETTE: Charte Graphique: FFE - Mise en page: FFE / Jennifer Le Ny ■ COMMISSION PARITAIRE: 0920 G 8036 ■ ISSN: 2115-4686 ■ DIFFUSION NUMÉRIQUE ■ DÉPOT LEGAL: À la date indiquée sur la couverture ■ EDITEUR: Fédération Française d'Equitation - Association loi 1901 - Président Serge Lecomte - Siège social: Parc Equestre Fédéral 41600 Lamotte ■ DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: Serge Lecomte ■ FORCE RÉGLEMENTAIRE: Ceci est le mensuel officiel de la Fédération Française d'Equitation. Les informations portant la mention « Officiel » ont force réglementaire ■ ABONNEMENT: 1 an: 50 € - 1 an adhérent: 25 €. Envoyez vos coordonnées mail et postales et un chèque de 50 € à l'ordre de la FFE à FFE Club SIF 14490 Litteau. Préciser Abonnement à La Ref au dos du chèque.

30

AG FFE ET CNTE 2019

LES AG FFE ET CNTE QUE SE SONT TENUES LE 21 NOVEMBRE AU PARC EQUESTRE FÉDÉRAL DE LAMOTTE ONT ADOPTÉ TOUTES LES RÉSOLUTIONS À ENVIRON 90% DES VOIX.





naturellement

Développement

Pour la première année depuis 2012, le recrutement de nouveaux pratiquants présente des chiffres en progression. De nombreuses actions ont été mises en oeuvre lors de l'exercice 2018/2019 autour de trois axes:

- le renforcement des actions de développement et de recrutement des primo licenciés,
- la promotion du rôle sociétal de l'équitation,
- l'attention portée à la formation aux métiers de l'équitation.

L'application numérique FFE Connect permet une communication directe du club vers les cavaliers pour mieux les fidéliser

De plus, la FFE conduit de nombreuses missions d'expertise à l'étranger pour promouvoir le modèle français du cheval partagé. Des rapports privilégiés avec la Chine ont été établis depuis quelques années et des rapprochements avec d'autres pays voient régulièrement le jour.

2 cm Substitute St. Dubicules of the state o

Jean-Pierre Blache, président du CNTE, Olivier Klein, trésorier de la FFE, Serge Lecomte, François Albertini, secrétaire général de la FFE, et Sophie Dubourg.

obtenu la qualification olympique en saut d'obstacles. Nous avons aguerri nos chevaux lors des Championnats. Nous avons brillé en voltige, en attelage avec deux médailles historiques et en endurance», a souligné Sophie Dubourg, DTN.

Formation

L'action fédérale dans le domaine de la formation se renforce avec la rénovation des diplômes DEJEPS et DES-JEPS et la création d'un centre de formation des apprentis des métiers de l'équitation qui ouvrira ses portes début 2020. La création du Campus FFE s'inscrit dans cette dynamique. Le partenariat avec France Alzheimer et la mise en place de la médiation avec les équidés prennent en compte la diversité des publics.

Qualité

L'accompagnement du développement et de la démarche qualité des poney-clubs et centres équestres adhérents fait partie des priorités de la FFE. Plus de 1 100 audits ont été réalisés. Ils ont permis un temps d'échange avec les dirigeants tout comme les visites des techniciens de la FFE autour des actions et outils

Une mention «bien-être animal» a été créée pour les structures labellisées. La FFE a également participé activement à la rédaction du Guide des bonnes pratiques pour l'application des engagements de la Charte pour le bien-être équin dont elle est signataire depuis 2016.

Concertation et promotion

La FFE a réuni ses organes déconcentrés à l'occasion de plusieurs séminaires. Le Parc équestre fédéral confirme son rôle essentiel d'outil de promotion de la pratique et des établissements équestres comme l'a rappelé Serge Lecomte: «Le Parc équestre fédéral a été créé pour accueillir les clubs au mieux, pour nous permettre d'internaliser beaucoup de fonctions et ainsi de faire des économies.» Il a également rappelé à l'heure où l'État semble vouloir se détacher de plus en plus du sport, l'importance de «l'indépendance financière et de la stabilité de la FFE, notamment grâce à l'engagement de tous ses dirigeants.»

Sport

En savoir plus

Vidéo du rapport moral. *Pdf* du rapport moral. Détails des votes par résolution :

L'année a été marquée par une évolution de la politique sportive: « Durant cette année pré-olympique, l'objectif était de remettre la technique de nos cavaliers au centre du dispositif et d'avoir une meilleure visibilité sportive basée sur la performance. Nous avons

RÉSULTATS DES VOTES	AG FFE	AG CNTE
Rapport moral et quitus 2019	91,19 %	91,00 %
Rapport financier et quitus 2019	91,04 %	89,63 %
Budget prévisionnel 2020	89,20 %	87,80 %
Montants des cotisations 2020	88,92 %	-
Mandat au Comité fédéral pour emprunts et acquisitions	89,60 %	-

VOILÀ 2020

A vous tous,

cavalières et cavaliers, acteurs du monde du cheval, animateurs, moniteurs, enseignants et dirigeants d'établissement équestres, je vous souhaite, au nom de la Fédération, le meilleur pour cette nouvelle année.

Le meilleur.

c'est de redoubler d'enthousiasme dans tout ce que vous faites et entreprenez.

Le meilleur,

c'est de communiquer de l'optimisme à tous ceux qui vous sont proches.

Le meilleur,

c'est de trouver en vous la volonté nécessaire pour vous rendre heureux de vivre et le communiquer à votre entourage.

Que 2020

vous apporte volonté, optimisme et enthousiasme qui feront de cette nouvelle année le meilleur pour chacun! Serge Lecomte, président de la FFE





LE DRESSAGE À TOKYO

LA BELLE PERFORMANCE COLLECTIVE DES DRESSEURS FRANÇAIS, NOTAMMENT EN FIN DE SAISON, PERMET À LA FRANCE D'OBTENIR UNE QUALIFICATION PAR ÉQUIPE POUR LES JEUX OLYMPIQUES DE TOKYO 2020.



Morgan Barbançon-Mestre / Sir Donnerhall II Old



Morgan Barbançon-Mestre / Bolero



Anne-Sophie Serre / Actuelle de Massa



Alexandre Ayache / Zo What

Quota maximum

Comme à Rio, nos cavaliers décrochent le quota olympique maximum. Rappelons que les équipes sont désormais réduites à 3 cavaliers + un réserviste, soit une sélection maximale de 12 cavaliers par nation. Les 6 autres nations réussissant à qualifier leurs 3 équipes sont l'Australie, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, l'Irlande, la Suède et les Etats-Unis auxquels s'ajoute le Japon, qualifié d'office en tant que pays hôte. En tout, 50 nations seront représentées, dont nos voisins suisses avec 2 équipes en jumping et complet et 1 individuel en dressage, belges avec 1 équipe en jumping et 2 individuels en dressage et complet et, c'est une première, luxembourgeois avec 1 individuel en dressage.

Minima qualificatifs

Précisons qu'en dressage les équipes qualifiées sur performances lors des Jeux Mondiaux ou des championnats continentaux devaient aussi disposer d'au moins 3 couples ayant obtenu les minima qualificatifs lors de compétitions de référence pour valider leur qualification.

Il fallait en effet que, sur un GP lors de deux concours différents de niveau CDI3* ou plus, 3 couples obtiennent au minimum deux fois 66%, à la fois sur la moyenne de l'épreuve et par un juge 5* d'une nation autre que celle du cavalier.

C'est ce qui fait que le Brésil et l'Afrique du Sud ont dû céder leur place aux équipes dites composites des nations dont les couples avaient réussi les minima olympiques et étaient les mieux placés au classement mondial au 31 décembre 2019, à savoir la France et l'Autriche.

Résultats Mâlines

Dans ce contexte, les notes du Grand Prix de l'étape Coupe du Monde de Mâlines étaient décisives. Morgan Barbançon-Mestre et Anne-Sophie Serre n'ont pas tremblé et ont obtenu respectivement 72,370% (5e place) avec Sir Donnerhall II Old et 71,413% (8e place) avec Actuelle de Massa, ce qui a mis un point final favorable au suspense insoutenable de la fin de l'année.

Elles ont confirmé dans le GP Freestyle avec respectivement 79,780% (4e place) et 78,370% (7e place) ce qui constitue leurs records personnels.

Cela s'ajoute aux points acquis à Lyon et à Madrid par Morgan et Anne-Sophie ainsi qu'à ceux d'Alexandre Ayache avant Mâlines.

Performers

Nos meilleurs performers en dressage au 31 décembre sont les couples suivants:

Place FEI / Cavalier / Cheval

43 Morgan Barbançon-Mestre / Sir Donnerhall II Old

70 Anne-Sophie Serre / Actuelle de Massa

81 Morgan Barbançon-Mestre / Bolero 91 Alexandre Ayache / Zo What

122 Arnaud Serre / *Ultrablue de Massa* 128 Stéphanie Brieussel / *Amorak*

132 Anne-Sophie Serre / Vistoso de Massa

153 Nicole Favereau / Ginsengue Précisons que la qualification par équipe ou en individuel est obtenue par une nation. Elle n'est pas nominative. Le choix de la sélection appartient à la Fédération nationale mais seuls les couples ayant réussi les minima avant le 1er juin 2020 pourront être sélectionnés.

ASSISES FFE PONEY

SOUHAITÉES PAR LE COMITÉ FÉDÉRAL ET PORTÉES PAR LE COMITÉ PONEY, LES ASSISES FFE À PROPOS DE L'ÉQUITATION À PONEY SE TIENDRONT AU PARC EQUESTRE FÉDÉRAL À LAMOTTE LES 30 ET 31 MARS PROCHAINS.

Ces deux jours de travaux et de réflexion seront dédiés à l'offre d'équitation et à la pédagogie à destination des enfants. Entre travaux pratiques et théoriques, les meilleurs experts se relaieront pour vous proposer des solutions simples et utiles afin d'optimiser le recrutement et l'accueil de ce public dont les attentes évoluent au galop.

Poney Club de France un gage de confiance

Ce label emblématique de la FFE conforte les parents dans leurs choix d'activités pour leurs enfants. L'imaginaire collectif autour du poney est rassurant. Il renvoie à l'enfance, à la douceur et à une relation apaisée avec l'animal. Dans une conjoncture disruptive de l'organisation des familles vis-à-vis du loisir sportif, il est particulièrement important de jouer collectif. Afin de lutter efficacement vis-à-vis de la concurrence des acteurs pirates et des autres sports, l'établissement d'une marque Poney Club sera au centre des réflexions. Ce label emblématique de la FFE conforte les parents dans leurs choix d'activités pour leurs enfants. L'imaginaire collectif autour du poney est rassurant. Il renvoie à l'enfance, à la douceur et à une relation apaisée avec l'animal. Dans une conjoncture disruptive de l'organisation des familles vis-à-vis du loisir sportif, il est particulièrement important de jouer collectif. Afin de lutter efficacement vis-à-vis de la concurrence des acteurs pirates et des autres sports, l'établissement d'une marque Poney Club sera au centre des réflexions.

L'équitation une activité à haute valeur ajoutée

Au-delà du sport, l'équitation est une activité sportive et de loisir à très haute valeur ajoutée. La place de la dimension éducative est l'une de nos plus grandes richesses avec la présence de l'animal. Enseignants ou éducateurs nous en sommes bien sûr convaincus. Pour autant, comment en convaincre le public. Comment positionner de développement de l'enfant au centre de notre projet éducatif. Quelle place dans ce projet pour le parent? Autant d'interrogations qui trouveront des pistes de réponses lors des assises.

Pédagogie d'hier et d'aujourd'hui

La pédagogie désigne l'art de transmettre une compétence. Elle rassemble les méthodes pratiques d'enseignement requises pour transmettre un savoir, un savoir-faire ou un savoir-être. Comme toute science, la pédagogie évolue. Bien qu'il existe des fondamentaux incontournables, de nouvelles méthodes apparaissent pour correspondre à l'évolution des générations. En s'intéressant à la démarche pédagogique nous tenterons de vous apporter des

réponses sur la meilleure façon de prendre en charge les nouvelles générations.

 Vous ne traitez aucune donnée sensible ou seulement avec l'accord de l'intéressé. Attention notamment aux données médicales.



Témoignages et bonnes pratiques

L'innovation issue du terrain est toujours la plus pertinente. Eprouvée par les uns, elle sera sans doute bénéfique pour le collectif. A l'occasion de ces assises, une séquence de présentation et d'échanges sera consacrée aux bonnes pratiques identifiées dans l'objectif de les mutualiser et de les rendre accessibles au plus grand nombre.

Enseignant animateur

L'enseignant animateur est le pivot du club, voire plus largement de l'équitation en France. C'est lui qui transforme le piéton en cavalier. Pourtant cette compétence reste rare et certains talents s'essoufflent. Une réflexion sur les meilleures manières de valoriser ces « hussards » de l'équitation devra être conduite à l'occasion de ces assises.

De l'Enfant au cavalier

La FFE a récemment acquis pour le compte des enseignants, auprès de *L'Echo des Poneys*, l'ensemble des droits concernant les différents manuels édités avec le Poney Club de France. Inès Ferté, enseignante et pédagogue reconnue, a travaillé activement à la mise à jour de ce manuel de référence qui vous sera présenté lors des assises.

Pratique

Si vous souhaitez vous préinscrire afin d'être tenu informé des avancées de la programmation définitive des Assises, rendez-vous sur ffe. com / Espace Club / Rubrique *Congrès*.

PLAN GRAND-EST 2019-2024





Région, FFE et CRE

Le 16 décembre, une convention-cadre de partenariat a été signée à l'occasion de l'AG du CRE entre la Région Grand-Est, représentée par son vice-président, Jean-Paul Omeyer, Serge Lecomte, Président de la FFE, et Jean-Louis Pinon, président du CRE Grand Est. Cette convention - initiée par la FFE en décembre 2018 - institue une relation partenariale entre les

trois organisations pour la période 2019-2024.

Les signataires se sont engagés sur les moyens en vue d'assurer un cadre régional propice à la performance sportive, la promotion de la pratique de l'équitation, la valorisation et l'accompagnement économique des structures équestres et le développement touristique à cheval sur le territoire régional.

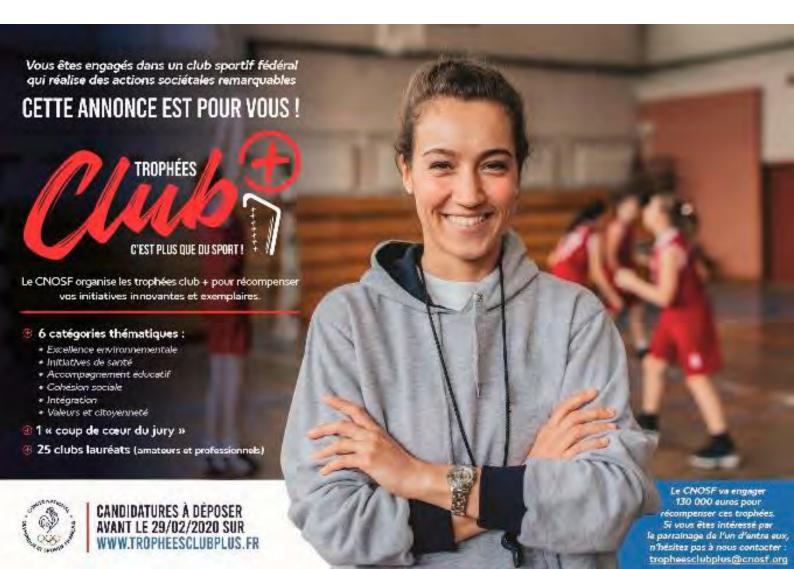
Pour Serge Lecomte: « En signant cette convention, la FFE et le CRE formalisent un partenariat avec la Région que nous appelions de nos vœux. Acteurs au service des territoires, les 726 groupements équestres adhérents de la FFE en Grand-Est assurent le développement de la pratique sportive, du sport haut niveau mais aussi le déploiement du tourisme équestre. »

Déploiement régional

Lorsque l'Agence Nationale du Sport sera déployée en Conférences Régionales du Sport chargées d'élaborer le Projet Sportif Territorial, le CRE Grand-Est pourra ainsi y participer activement aux côtés des acteurs publics et privés.

Ce plan régional s'ajoute à ceux déjà formalisés par plusieurs Conseils Régionaux. Cela témoigne de l'attention croissante que portent les institutions territoriales aux acteurs économiques locaux et majoritairement ruraux que sont les établissements équestres.





AG FEI 2019

L'AG FEI QUI S'EST TENUE DU 16 AU 19 NOVEMBRE 2019 À MOSCOU A NOTAMMENT ENTÉRINÉ LE MAINTIEN DU REINING AU SEIN DE LA FEI ET LA RÉVISION DU RÈGLEMENT D'ENDURANCE EN FAVEUR DU BIEN-ÊTRE DES CHEVAUX.

La FFE était représentée par Sophie Dubourg, DTN, et Quentin Simonet, CTN pour l'attelage et chargé des relations internationales « sport».

Reining

Concernant le reining, le soutien a été unanime ce qui est message positif pour toute la communauté de cette discipline souhaitant s'inscrire dans un réel projet de développement et sportif durable. Le respect des conditions inscrites dans la nouvelle convention entre la FEI et la NRHA (National Reining Horse Association), notamment en termes de bien-être animal, sera évidemment une condition incontournable à ce que ce vote soit plus qu'une perspective à durée limitée.

Endurance

Pour ce qui est de l'endurance, toutes les recommandations du groupe de travail Equestrian European Federation (EEF), au sein duquel la FFE a eu un rôle moteur, ont été soutenues par la majorité. Elles trouvent leur raison d'être dans la volonté d'améliorer la sécurité des chevaux sur les courses et seront mises en œuvre au 1er janvier 2020.

La FFE salue la qualité du document final qui sera un atout pour la discipline. Ce résultat est à mettre au crédit du comité temporaire FEI ainsi qu'à celui du travail fourni par de nombreux acteurs européens qui se sont mobilisés pour construire une position forte portée par l'EEF auprès de la FEI et des fédérations nationales du monde entier.

Poneys

Pour le toisage des poneys, la proposition FEI à savoir, un maximum de 1,49 m avec fers et un certificat de toisage FEI à vie a été adoptée. Cette règle sera applicable à partir du 1er janvier 2020 avec des conditions variables pendant une période de transition allant jusqu'au 1er janvier 2023. La FFE communiquera dans quels termes cette règle sera déclinée au niveau français.



Attributions

Déjà organisatrice de la finale Coupe du monde FEI d'attelage depuis 2018 à Bordeaux, la France et le Jumping international de Bordeaux se sont de nouveau vu attribuer les finales jusqu'en 2024.

En saut d'obstacles, 2020 sera marqué par la création du nouveau circuit Coupe des nations Division 2. Il est rebaptisé « EEF Longines Series » et une étape se courra en France.

À noter également la réélection de la Française Constance Popineau au sein du tribunal FEI.

PARTENARIAT AVEC LE GUATEMALA

DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA FFE FAIT RAYONNER SON MODÈLE DE DÉVELOPPEMENT UNIQUE À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE. SES RÉSULTATS DANS LES COMPÉTITIONS INTERNATIONALES AINSI QUE LES PROGRÈS EN TERMES D'ACCESSIBILITÉ DE L'ÉQUITATION, ONT MOTIVÉ PLUSIEURS FÉDÉRATIONS À TRAVAILLER EN COOPÉRATION AVEC LA FFE.

Dans ce cadre, la FFE a reçu le 5 septembre 2019 le président de l'Asociacion Nacional de Ecuestres de Guatemala (ANEG), M. Juan Luis Rodríguez. Accompagné de Frédéric Bouix, Délégué général FFE, il a pu visiter le poney-club d'Orléans et le Parc équestre fédéral de Lamotte. Des échanges enrichissants pour les deux fédérations ont abouti à la

signature d'un protocole d'accord pour la mise en place d'un partenariat, ayant pour objectif le développement de la pratique de l'équitation au Guatemala.

La FFE et l'ANEG souhaitent par cet accord favoriser les échanges de savoir-faire en termes de démocratisation de l'équitation et de culture équestre.



Quentin Simonet, conseiller technique national en charge des relations internationales pour le sport, Juan Luis Rodríguez, Frédéric Bouix et Marion Bachelart, permanente FFE, chargée de projets relations internationales.

SALON DU CHEVAL DE





Stand FFE CREIF



Initiation aux nouveaux outils fédéraux: FFE Connect, GeoCheval premium, Chevalnature. info

L'occasion également de presenter les publications 2020 Cheval Nature et l'Annuaire des établissements équestres labellisés.







Les Equirencontres







Les Equi'Star 2019: Quentin Vaerman remporte l'edition 2019, 2 Clubs participaient cette année se classant 3e et 4e le Poney Club du Vieil Orme avec « Dia de los muertos » et le théatre equestre de Wattrelos avec « manège enchanté présenté par « le Trio Volteo ».

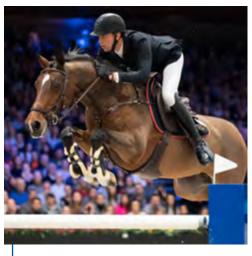
PARIS

MASTERS PARIS

Grand Prix Longines Masters de Paris



1 Simon Delestre et Ryan des Hayettes*Hermès



- 2 Kevin Staut et For Joy van't Zorgvliet*HDC



3 Roger-Yves Bost et Sangria du Coty qui intègrent le Groupe 1 FFE



Devoucoux Derby Cross Indoor Victoire de Karim Laghouag et Punch de l'Esques devant Rodolphe Scherer / Coeur de Crack et Nicolas Touzaint / Eboli.









- 1. Écurie Or Vet Ar Tropig (Jérôme Hurel, Benoit Cernin et Romain Xhemal)
- 2. Écurie Planete Broderie Euro Mat (Mathieu Billot, Vanessa Martinez et Tanie Grepilloux)
- 3. Écurie GEM Equitation (Thomas et Mathieu Lambert, Jules Orsolini)



Edward Lévy et Rebeca LS remportent le Grand Prix 1,55 m du Salon du cheval vendredi soir



Jeanne Hirel s'impose dans le GP Poney associée à Vedouz de Nestin. Romane Orhant et *Quabar des Monceaux*, propriété de M. André Magdelaine, sont 3^e.

SOIRÉE DES CHAMPIONS 2019



CCE

Championnat d'Europe Poneys

Médaille d'argent par équipe : Lilou DUCASTAING, Lisa GUALTERI,

Louise PETITJEAN, Jonas DE VERICOURT

Championnat d'Europe Juniors

Médaille de bronze par équipe : Zazie GARDEAU, Elora LYARD,

Nina SCHERER, Julie SIMONET (abs)
Championnat d'Europe Jeunes cavaliers

Médaille d'argent par équipe: Anouk CANTELOUP, Morgane

EURIAT, Victor LEVECQUES, Romain SANS



TREC

Championnat d'Europe Junior

Médaille de bronze en duo: Thibault DALODIER, Emmanuelle FERRIER

Médaille d'or en duo: Clémence BOSSERELLE, Léa HOMEL

Championnat d'Europe Jeunes

Médaille d'or par équipe: Hugo BERTRAND, Alexia Magnier, Justine

MEYER, Solène ROLLAND

Médaille de bronze en individuel: Alexia MAGNIER Médaille d'argent en individuel: Corentin GRACIENT Médaille d'or en individuel: Solène ROLLAND

GRAND NATIONAL FFE - AC PRINT 2019





cso

- Ecurie GEM Equitation avec Tomas LAMBERT, Mathieu LAMBERT, Jules ORSOLINI, Margaux LAMBERT-EQUIPART et Barbara GILLOT.
- Ecurie Or Vet Ar Tropig avec Benoît CERNIN, Jérôme HUREL (abs), Romain XHEMAL, Sophie DE STOUTZ, Alix LAHOUD.
- Ecurie Planète Broderie Euro Mat avec Mathieu BILLOT (abs), Vanessa MARTINEZ, Tanie GREPILLOUX, Christophe LEGOURD, Serge BATAILLER





CCE

- Ecurie Maximat Royal Horse avec Nicolas TOUZAINT, Thaïs MEHEUST représentée par ses parents, Victor GONCALVES, Marc-Henri MEHEUST, Eric TOUZAINT.
- Ecurie Le Cadre Noir de Saumur Concept PGO avec Jean-Lou BIGOT, Arnaud BOITEAU (abs), Joséphine HETEAU (abs), Colonel Patrick TEISSERENC, Pol Gérard OLIVON
- 3. Ecurie Greenpex Cavalassur avec Mathieu LEMOINE, Victor LEVECQUE, Maxime LIVIO, Michel CROMMER, Charlotte GAILHARD.

DRESSAGE

- 1. Ecurie Haras de la Gesse avec Carlos PINTO, Isabelle PINTO, Mado PINTO, Helen BURGESS.
- Ecurie Cavalcar Devoucoux avec Clémence AUDI-BUSSIO, Marc BOBLET, Charlotte CHALVIGNAC, Jean-Marc SIMONIN, Lilian ARSET.
- Ecurie Forestier Sellier E Riding Solutions avec Nicole FAVEREAU, Marine SUBILEAU (abs), Barbara SOYOUS, Mathieu BOISSELIER.



TIR À L'ARC À CHEVAL Championnat d'Europe

Médaille d'or par équipe : Alexandre IATO, Martin IMBERT, Youn LE GALL, Martin OPOIX

Médaille d'argent individuel Junior: Youn LE GALL Médaille de bronze individuel Jeune : Martin OPOIX Médaille d'argent individuel Jeune : Martin IMBERT



EQUITATIONS DE TRAVAIL ET DE TRADITION Championnat d'Europe

Médaille de bronze duo Junior: Sam BROUSSOLLE, Agathe FUSTER Médaille d'argent par équipe : Diana GAYRAUD, Geoffrey LEGER, Laëtitia MESNIER (abs), Coralie NOBLE GOUDINOUX



REINING Championnat du monde

Médaille d'argent par équipe: Margaux LEGRAND, Axel PESEK, Estelle Solé



SAUT D'OBSTACLES Championnat d'Europe

Médaille de bronze en équipe : Jeanne HIREL (abs), Ilona MEZZADRI, Romane ORPHANT, Pauline SCALABRE Médaille de bronze individuel: Ilona

MEZZADRI



PONY GAMES

Championnat d'Europe Equipe

Médaille d'or - 12 ans et moins: Capucine CHEVRET (abs), Line DELRUE, Margot LE FOLL, Aoife O'CONNOR, Paloma RABOIN, Eva TANSAOUT

Médaille de bronze - 14 ans et moins : Valentine DUVERGER (abs), Mathis FERCHAUD, Laure GROSBOIS RABILLON (abs), Clara HAMMERTON, Billy O'CONNOR, Maxime PAPIN

Championnat du monde Individuel - Médaille d'or - catégorie Open : Colin VERDELHAN

Championnat du monde Equipe - Médaille de bronze - 17 ans et moins : Océane DEAMBROSIS LARCHER, Maelle FONTENAU, Lilou JOUINEAU, Jeanne LE MANH, Matthieu PAPIN



Médaille de bronze par équipe: Benjamin AILLAUD, Thibault COUDRY, Anthony HORDE Médaille d'argent individuel : Benjamin AILLAUD





ENDURANCE Championnat d'Europe

Médaille d'argent par équipe: Nicolas BALLARIN, Julien LAFAURE, Roman LAFAURE, Gaëlle OLLIVIER JACOB, Joséphine THOMAS



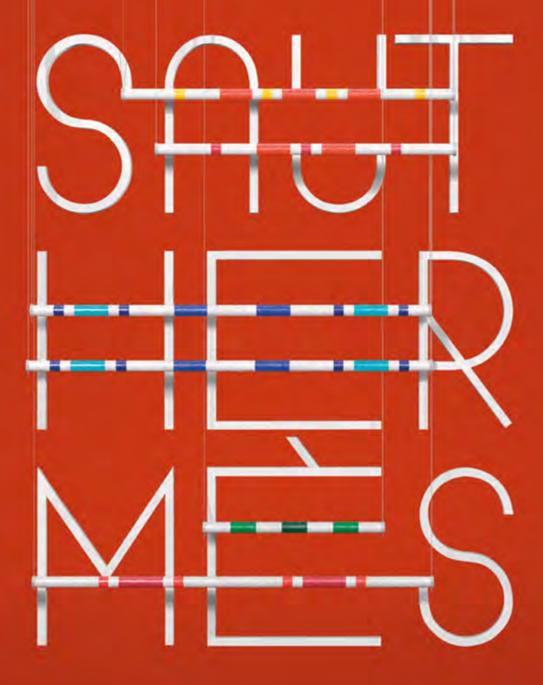
Médaille de bronze par équipe: Erwan ANDRES, Romane BIARDEAU, Jacques FERRARI, Théo GARDIES, Manon MOUTINHO, Noely THIBAUDAT, Maud BOUSIGNAC DUMONT Médaille d'or en individuel: Lambert LECLEZIO, Corinne BOSSHARD (abs)



HORSE BALL - Championnat d'Europe Médaille d'argent - 21 ans et moins : Medhi ABBASI LEDOUX (abs), Marius DOYE, Alexis GILLON (abs), Victor MAHET, Nasri MNAOUAR, Nicolas OBLINGER, Leif SADDOUGUI (abs) Médaille d'or - Féminines (abs): Justine AMMANN, Emma BOUDINAUD, Lisa BOURDON, Magalie DENIS LAURENS, Valentine DESCAMPS, Roxanne DUBOIS, Cécile GUERPILLON, Eve SEGEAR Médaille d'argent - Pro élite: Benjamin BODIN (abs), Benjamin DEPONS, Tom DUPAU, Clément HABY (abs), Jérôme HADJOUT, Mickael MUREAU (abs), Johann PIGNAL (abs), Thomas THOURON DUPIN







A U G R A N D P A L A I S 2 0 , 2 1 , 2 2 M A R S 2 0 2 0









SAUT HERMÈS AU GRAND PALAIS

LA 11^E ÉDITION DU SAUT HERMÈS SE TIENDRA DU 20 AU 22 MARS AU GRAND PALAIS. UN RENDEZ-VOUS PRESTIGIEUX DU CALENDRIER INTERNATIONAL À NE PAS MANQUER. PRÉSENTATION.





Grand Palais

Conçu lors de l'Exposition universelle de 1900 pour accueillir des épreuves hippiques, le Grand Palais retrouve avec le Saut Hermès sa vocation première: faire revenir le cheval au cœur de Paris.

Hermès

Organisatrice de ces rencontres depuis 2010, la maison Hermès invite les meilleurs cavaliers mondiaux en mars prochain sous la nef du Grand Palais afin de disputer les 10 épreuves du Saut Hermès.

Excellence sportive

Née de la volonté de la maison Hermès, sellier-harnacheur depuis 1837, cette compétition de haut niveau, labellisée CSI 5* par la Fédération Équestre Internationale, offre à son public le privilège de voir l'élite mon-

diale du saut d'obstacles évoluer au cœur de la capitale.

L'épreuve du Saut Hermès aura lieu le samedi 21 mars. L'épreuve reine, le Grand Prix Hermès, le dimanche 22 mars. Ce critérium parisien se singularise aussi par l'épreuve des Talents Hermès qui distingue les espoirs du jumping international. Ce concours dévoile les prouesses de cavaliers âgés de moins de 25 ans, parrainés par un cavalier engagé dans le CSI 5*. Une nocturne aura lieu le samedi 22 mars à 19h. Les spectateurs auront l'occasion de découvrir le prix du 24 Faubourg CSI 5*.

Journée FFE

Le vendredi 20 mars, la journée d'ouverture du Saut Hermès au Grand Palais sera rythmée par trois grandes épreuves: le Prix du Grand Palais, les Talents Hermès, CSI moins de 25 ans, et enfin le Prix Hermès Sellier.

Pour la 11e année consécutive, Hermès et la FFE invitent les clubs et les licenciés FFE à assister à cette

journée. Les invitations, sous forme d'e-tickets, sont à retirer via le site *ffe.com*. Dans l'espace Vous êtes cavalier, aller sur Saut Hermès puis cliquer sur Réserver vos places, ou sur le site *sauthermes.com*. L'inscription se fait via le N° de licence et le code SIF pour les licenciés et via les identifiants FFE pour les clubs. Chaque licencié de 16 ans et moins aura la possibilité de télécharger un second e-ticket valable pour un accompagnant de son choix.

Dans la limite des places disponibles à partir de mi-février 2020.

Autour du concours

Chaque jour, les 4000 spectateurs pourront profiter d'un moment exceptionnel en découvrant un ballet équestre inédit créé avec la complicité du cavalier Denis Marquès.

Les galeries du Grand Palais accueilleront différentes animations: une librairie spécialisée, un studio photo, et de nombreuses activités autour du cheval.

Programme

Ouverture le vendredi à 11h, le samedi à 9h30, et le dimanche à 9h. Nocturne le samedi à 19h

Spectacle le vendredi à 18h15, le samedi à 16h45 et à 22h30 et le dimanche à 13h35. Saut Hermès le samedi à 15h.

Grand Prix Hermès le dimanche à 15h30. Tout est sur le site: sauthermes.com.

STAGES ENSEIGNANTS 2020 AU PARC



Préparation mentale

LUNDI 6 ET MARDI 7 JANVIER Initiation niveau 1

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de france de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Travail à pied

JEUDI 9 ET VENDREDI 10 JANVIER Intégrer le travail à pied à sa pédagogie

Avec Guillaume Antoine, instructeur, BFEE 3, expert fédéral équitation éthologique, coach certifié par l'institut de coaching international de Genève.



Pédagogie

LUNDI 13 ET MARDI 14 JANVIER Les fondamentaux de la psychopédagogie dans l'enseignement de l'équitation.

Avec Marie Caucanas, BPJEPS, psychologue clinicienne et titulaire d'un master marketing et management des entreprises de services



Préparation mentale

LUNDI 20 ET MARDI 21 JANVIER Approfondissement niveau 3

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Management

JEUDI 30 ET VENDREDI 31 JANVIER Techniques de management opérationnel pour la performance de sa structure équestre

Avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...



Management

LUNDI 3 ET MARDI 4 FÉVRIER Management des RH selon la loi pour les structures equestres

Avec Joaquim Gonzalez, formateur chef d'entreprise, conseiller en entreprise, formateur en management opérationnel d'équipe, management stratégique, vente, négociation...



Méthode Alexander

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER Utilser la méthode Alexander dans son enseignement niveau 1

Avec Véronique Bartin, BEES2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de praticien PNL



Communication digitale

JEUDI 12 ET VENDREDI 13 MARS Techniques de communication digitale et réseaux sociaux: «les nouveaux clients 2.0 » des structures équestres

Avec Eliott Gonzales, formateur au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'un commerce et d'un master 2 commerce



Préparation mentale

LUNDI 23 ET MARDI 24 MARS Approfondissement niveau 2

Avec Jean-Pascal Cabrera, préparateur mental des équipes de France de voltige, professeur d'EPS, sophrologue, membre de la société française de sophrologie, formateur agréé en préparation mentale, spécialisé dans le sport de haut niveau.



Marketing

LUNDI 21 ET MARDI 22 JANVIER Techniques de vente et ventes additionnelles au service de nouveaux clients des structures équestres

Avec Frédérique Lamy, formatrice au sein de l'entreprise Winner, titulaire d'une maîtrise Marketing et développement commercial et d'un Master 2 administration des entreprises et intelligence économique



Méthode Alexander

JEUDI 6 ET VENDREDI 7 FÉVRIER Utilser la méthode Alexander dans son enseignement niveau 1

Avec Véronique Bartin, BEES2, spécialiste de la méthode Alexander, diplôme de praticien PNL

Pratique

Lieu: Parc Equestre Fédéral de Lamotte Hébergement: sur place en pension complète.

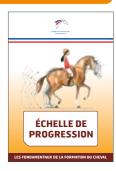
Financement: possibilité de prise en charge par OCAPIAT, VIVEA ou

AGEFICE.

En savoir plus: *ffe.com / Espace enseignants / Formation continue*. Contact: FFE Formation /formation@ffe.com / 02 54 94 46 00.

16

ECHELLE DE PROGRESSION



DANS LE CADRE DE LA CRÉATION DU GUIDE FÉDÉRAL GALOPS® 5 À 9, L'ÉCHELLE DE PROGRESSION POUR LA FORMATION DU CHEVAL VIENT D'ÊTRE MISE À JOUR. PRÉSENTATION.

En phase avec les directives FEI

Adaptation des règlements et directives FEI pour les juges, l'échelle de progression mise en ligne en 2014 a été revue et mise en maquette avec de nouveaux dessins. Voir ffe.com / Disciplines / *Dressage*

Elle constitue un outil commun aux cavaliers, entraîneurs, enseignants et juges et s'appuie sur six points fondamentaux. Dans ses directives à l'intention des juges, la FEI utilise ces six points comme cadre d'analyse du jugement des mouvements dans tous les niveaux.

Issue d'une concertation avec les différentes nations, l'échelle de progression s'est précisée au fil des années.

Conforme aux principes de l'école française

Le précepte: «Calme, en avant et droit» peut notamment résumer les trois premiers échelons de la progression, soit la phase de construction des bases.

Elle est aussi conforme au principe «Marier intimement impulsion et flexibilité», deux formules du Général L'hotte dans *Questions équestres*. Ce sont les trois derniers échelons de cette progression, soit la phase de développement de l'équilibre pour aller vers le rassembler.

Elle permet une mise en œuvre maîtrisée des procédés classiques de dressage, sans imposer une méthode particulière. C'est un fil directeur pour l'entraînement quotidien des chevaux en vue de la progression de leurs qualités. Elle laisse liberté au cavalier sur le choix des exercices et des moyens.

Elle indique au juge un ordre de priorité dans les critères et les observables qui étayent son jugement. Simple, facilement présente à l'esprit, elle met en avant les objectifs indispensables au développement des capacités du cheval.

Quelle que soit la discipline, elle s'applique depuis les bases jusqu'au plus haut niveau de performance.

Les buts et principes du dressage

Le but du dressage est de transformer le cheval en un athlète confiant et attentif grâce à une éducation harmonieuse. Quelle que soit la discipline, le cheval bien dressé apparaît non seulement « calme, en avant, droit », mais aussi décontracté, souple, et volontaire.

Ces qualités se manifestent tout à la fois par :

- la correction des allures, franchise et régularité,
- la qualité du contact sans résistance,
- la légèreté de l'avant-main dont l'origine est l'impulsion et l'équilibre,
- l'harmonie et l'aisance des mouvements

Le cheval démontre le développement de ses aptitudes dans une parfaite entente avec son cavalier : c'est ce qu'on appelle la perméabilité aux aides.

Les principes classiques visent à développer les capacités du cheval tout en respectant son mental comme son physique. C'est l'enjeu de l'échelle de progression.



L'organisation de l'échelle

La progression est ordonnée en trois grandes phases dont l'ordre est fondamental:

- La construction des bases: compréhension et confiance du cheval envers son cavalier, en visant prioritairement la correction des allures, la souplesse, la décontraction et la qualité du contact.
- 2. Le développement de l'impulsion dans le respect des bases, donc en veillant à la correction des allures, à la souplesse, ainsi qu'à la qualité du contact et à la rectitude.
- 3. Le perfectionnement de l'équilibre qui, d'une part, s'appuie sur la propulsion et la rectitude, et qui, d'autre part, vise le rassembler et l'expression.

Six points de référence sont définis en relation avec ces trois grandes phases. Ils donnent des objectifs pour le travail quotidien comme pour la progression dans l'entraînement du cheval. Un cheval qui avancerait dans son éducation sans répondre aux critères de l'échelle ne progresserait pas correctement.

Polyvalence

L'échelle concerne la formation du cheval à tous les niveaux et pour toutes les disciplines. Elle comporte notamment un chapitre concernant les niveaux Club, Poney et Amateur 3.

DESJEPS PERFORMANCE SPORTIVE





Visite

Le Parc équestre fédéral de Lamotte a accueilli les 9 et 10 décembre la promotion 2020-2021 du Diplôme d'Etat supérieur de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport spécialité performance sportive mention sports équestres.

Ce diplôme initié par la FFE et dont l'organisation a été confiée au site de Saumur de l'IFCE, a pour vocation de former les futurs entraîneurs de haut niveau. C'est l'une des actions fortes de la stratégie de la FFE en matière de développement du sport de haut niveau.

l'objet d'une sélection organisée à l'automne 2019.

Le titulaire d'un DESJEPS disciplinaire prépare, dirige et met en œuvre un projet de performance de haut niveau dans la discipline concernée: expertise technique, pilotage d'un système d'entraînement, formation, travail et suivi du cheval.

Cette année, la promotion est constituée de 12 « stagiaires » parmi lesquels, on retrouve le médaillé de bronze par équipe en concours complet aux derniers Jeux équestres mondiaux, Donatien Schauly.

Politique sportive fédérale

Après une première session organisée à Saumur et consacrée à la planification de l'entraînement sportif, la session de deux jours organisée au Parc équestre fédéral a été l'occasion pour les futurs diplômés de rencontrer le staff fédéral des 3 disciplines olympiques. Après une présentation de la politique sportive générale de la FFE en matière de sport performance, les membres de la DTN et les sélectionneurs nationaux présents ont présenté la stratégie sportive et l'organisation opérationnelle de chacune de leurs disciplines permettant ainsi aux participants de mieux appréhender les enjeux et les actions mises en ceuvre par la FFE et ses équipes.

Les interventions ont donné lieu à de nombreux échanges enrichissants, tant pour les participants que pour les équipes de la FFE.

Un parcours complet

Les participants poursuivront leur parcours qui court sur 2 ans en abordant de nombreuses thématiques animées par différents acteurs dont des intervenants de l'INSEP, établissement de référence de la préparation des équipes de France dans de nombreux sports.

Sophie Dubourg, DTN, a également invité les «stagiaires» à venir s'immerger au sein des staffs techniques de la FFE lors des stages équipes de France de leur choix.



100% entraînement

Ce DESJEPS est centré sur l'entraînement et certifie des compétences dans ce champ au niveau Pro dans les 8 disciplines FEI. Chaque participant est un entraîneur expérimenté dans l'une de ces disciplines et fait

SÉMINAIRE JEUNES DIRIGEANTS

LE PREMIER CONGRÈS FFE DÉDIÉ AUX JEUNES DIRIGEANTS, QUI S'EST TENU À LAMOTTE LES 21 ET 22 NOVEMBRE, A RÉUNI UNE CENTAINE DE PARTICIPANTS.



Serge Lecomte accueille les dirigeants



Présentation des différents organismes utiles aux dirigeants

Ces deux jours de travaux organisés en partenariat avec le GHN ont permis d'offrir aux jeunes dirigeants présents un temps de formation et de réflexion utile à la conduite de leurs missions quotidiennes.

Afin de faire rayonner les différentes interventions, l'ensemble des présentations ont été filmées. Retrouvez les principales séquences sur la chaîne You Tube de la FFE.

Conférence de Philippe Bloch

L'intervention de Philippe Bloch, entrepreneur, conférencier et journaliste, a séduit les participants.

Après avoir alerté sur les dérives de notre vocabulaire pessimiste, Philippe Bloch livre les clés pour vivre une vie d'entrepreneur heureux et performant.

peuvent rencontrer les dirigeants de clubs. Voir le *replay*

des dispositifs d'accompagnement

qui répondent à beaucoup de pro-

blématiques quotidiennes que

Plénière d'ouverture

Retrouvez le discours de bienvenue de Serge Lecomte, président de la FFE, ainsi que quelques repères et perspectives présentés aux congressistes en amont des travaux.

Voir le replay.

Table ronde I

Ressources institutionnelles au service des dirigeants

Présentation de la MSA, de la Chambre d'agriculture, du GHN, de l'IFCE et des outils et services à disposition des dirigeants d'établissements équestres. Ils proposent

Table ronde 2

Constituer et gérer son équipe Problématique récurrente de la

gestion d'entreprise, le recrutement s'est vu consacrer un temps de travail à part entière. Cette séquence pratico-pratique a permis aux congressistes d'identifier les bonnes pratiques à suivre dans ce domaine.

Les clés du recrutement réussi

Mathias Hebert interviewe Chantal Caumel, dirigeante de la société Elancoach sur le sujet des Ressources Humaines.



Interventions sur Constituer et gérer son équipe



Interview de Chantal Caumel sur le recrutement

FFE CONNECT

FFE CONNECT DÉVELOPPE DE NOUVELLES FONCTIONNALITÉS. TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR POUR EN TIRER PROFIT.







Trouver FFE Connect

Vous êtes dirigeant ou enseignant? Connectez-vous sur la Web application. Vous pouvez le faire depuis un ordinateur en allant sur FFE Club SIF ou directement sur app.mycoachequitation.com. Vous pouvez le faire à partir de votre mobile via votre navigateur internet classique: Safari pour les iOs et Google chrome pour les Androïd.

Et pour vos cavaliers?

En revanche, l'accès des cavaliers et du public se fait via le téléchargement de l'application mobile disponible sur App Store et Play Store. Ils ont ensuite accès aux différents outils existants pour échanger directement avec leur dirigeant ou leur enseignant!

Comment se connecter?

Le dirigeant du club doit se connecter avec son numéro de licence et le code secret qui y est associé, soit le code SIF initial, soit le mot de passe personnalisé saisi lors d'une précédente connexion. Il n'est pas possible de se connecter à FFE Connect avec son code club ou son code examinateur.

Mot de passe oublié?

Vous ne vous souvenez plus du mot de passe associé à votre numéro de licence? Vous pouvez le réinitialiser de facon très simple.

Sur <u>FFE Club SIF</u>, cliquez sur «Aide à l'identification » en haut à droite de la page.

Cliquez sur « cavalier » puis sur « Demandez identifiant ou mot de passe.» 2
Celui-ci vous sera renvoyé par mail sur l'adresse préalablement renseignée sur votre licence. 3

Tutoriels vidéo

Pour une prise en main rapide et facilitée, rendez-vous sur youtube.com et tapez « FFE Connect. » Des tutoriels sont à votre disposition pour utiliser chaque fonctionnalité disponible!

Fonctionnalités disponibles

A ce jour, plusieurs fonctionnalités sont disponibles. A savoir que les ca-

valiers ont les fonctionnalités répondantes sur leur application mobile. Depuis peu, vous pouvez utiliser la fonc-

tionnalité « Mail ». Nous avons vu Ref 216 page 10 comment optimiser la création des groupes de cavaliers pour utiliser au mieux les fonctionnalités par la suite. La fonctionnalité mail vous permet

d'envoyer à un ou plusieurs groupes la même information en un seul clic. Vous disposez d'un outil texte pour taper votre message. Vous pouvez également ajouter des pièces jointes: images, textes ou autres dans une limite de 4 mo.

L'objectif de cette fonctionnalité est de permettre à chaque moniteur ou dirigeant de créer plus de lien avec ses cavaliers en leur envoyant des messages contenant des informations relatives à une séance, une compétition ou sur le club. 5

A venir

Les prochains développements de la plateforme sont en cours. La Web application vous permettra bientôt d'échanger avec vos cavaliers via la messagerie instantanée.

Les cavaliers sur leur application mobile pourront recevoir des notifications push directement sur leur mobile à chaque nouvelle interaction de votre part (envoi d'un message, d'une invitation ou d'une actualité).

dedié à l'outil. Si vous rencontrez un problème : licenciés manquants, problème de connexion ou autre n'hésitez pas à les contacter au 04 93 96 09 72 ou par mail à support@mycoachsport.com

Un SAV

complet

My Coach est

développe FFE

après-vente est

une entreprise qui

Connect, un service

EPI: PRATIQUEZ BIEN PROTÉGÉ!



A CE JOUR, TROIS EPI, EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE, SONT LIÉS À LA PRATIQUE DE L'ÉQUITATION, IL S'AGIT DU CASQUE, DE LA PROTECTION DORSALE ET DE LA PROTECTION TYPE AIRBAG. LE POINT SUR LA QUESTION.

Définition

Les EPI sont, selon la définition du Règlement européen du 9 mars 2016, des équipements conçus et fabriqués pour être portés par une personne en vue de la protéger contre un ou plusieurs risques pour sa santé ou sa sécurité. Leur mise sur le marché et leur commercialisation est strictement encadrée.

Casque

Le casque d'équitation a longtemps été soumis à la norme EN 1384. Celle-ci a cependant été radiée en 2014 de la liste européenne des normes harmonisées et elle n'a pas été remplacée depuis.

En conséquence, la mise sur le marché européen des casques d'équitation est à l'heure actuelle conditionnée par une évaluation de la conformité des produits appelée « examen CE de type ». Cette évaluation est faite par un « organisme notifié » désigné par arrêté.

Si l'évaluation est concluante, le fabricant peut apposer sur le casque un marquage CE qui signifie que l'EPI est conforme aux exigences applicables. Ce marquage peut, le cas échéant, être complété par la norme qui a servi de base à l'évaluation.

Protège-dos

Les protections dorsales ou protège-dos, prévues pour être utilisées dans le cadre d'une activité équestre, sont actuellement soumises à la norme EN 13158. Elles doivent donc présenter le marquage correspondant. Cette norme est inscrite sur la liste européenne des normes harmonisées. Cela ne signifie pas que le gilet doit obligatoirement répondre à cette norme spécifique, cependant cela indique qu'il respecte la réglementation européenne en général.

Airbags

Les équipements de protection de type airbag pour les activités équestres ne font actuellement l'objet d'aucune norme spécifique. Cependant, un projet de norme est actuellement en cours de création au niveau français.

Péremption

La réglementation européenne ne prévoit pas de date de péremption pour chaque EPI, le fabricant peut en indiquer une dans sa notice, cependant, celle-ci varie en fonction de plusieurs facteurs tels que la fréquence de la pratique, les conditions de conservation de l'EPI, l'usure prévisible des matériaux. Le casque doit, quant à lui, être systématiquement remplacé après une chute avec choc à la tête.

Rappels

En compétition, le port d'un casque est obligatoire à l'exception des activités de voltige. Les règlements fédéraux imposent également le port du gilet pour certaines disciplines comme le cross du CCE, le PTV du Trec, le marathon en attelage et le derby cross.

Pour les mineurs, l'article A.322-121 du Code du sport précise que le port du casque est systématiquement obligatoire à l'exception de la voltige et du travail à pied.

Obligation de moyens

Le dirigeant d'un établissement équestre est soumis à une obligation de sécurité de moyens vis-à-vis des pratiquants, ce qui signifie qu'il doit tout mettre en œuvre pour assurer leur sécurité notamment dans le cadre d'une pratique encadrée.

Ainsi, le fait d'imposer aux cavaliers

l'Equipement de Protection Individuelle adapté aux risques encourus, contribue à remplir cette obligation. Il s'agit du casque pour limiter les conséquences des chocs à la tête pour toute pratique sauf voltige et travail à pied et du protège-dos pour les séances sur le cross par exemple. Dans tous les cas, y compris en pratique non encadrée, le port du casque est indispensable à la protection du pratiquant en cas de chute.

PORT

FFE Ressources

ffe.com / Espace Ressources ressources@ffe.com 02 54 94 46 00

OETH: NOUVELLES DISPOSITIONS



DE NOUVELLES
DISPOSITIONS
S'APPLIQUENT
DANS LE CADRE
DE L'OETH,
OBLIGATION
D'EMPLOI DES
TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS.

Déclarations

Depuis le 1er janvier 2020, la déclaration des travailleurs handicapés est généralisée à l'ensemble des employeurs, quel que soit l'effectif. Toutes les entreprises devront déclarer chaque mois l'effectif total des salariés handicapés qu'elles emploient. Cette déclaration se fera directement via la DSN, le Tesa+ ou le Tesa simplifié. La 1e déclaration de ce type aura lieu en février 2020 au titre du mois de ianvier 2020.

Chacun doit vérifier que son logiciel de paye a intégré les nouveautés de la norme DSN 2020. Pour les adhérents du GHN qui bénéficient du service salaire, il conviendra de nous indiquer le nombre de salariés reconnus «travailleurs handicapés» que vous employez.

Effectifs concernés

Cette démarche permettra à la MSA:

- De calculer l'effectif d'assujettissement, cad l'effectif total de l'entreprise afin de savoir si celle-ci dépasse le seuil de déclenchement de l'OETH de 20 salariés.
- De calculer le cas échéant le nombre de bénéficiaires de l'OETH devant être employés.

Grâce aux informations transmises mensuellement par les employeurs, la MSA mettra en ligne, sur l'espace employeur, en début d'année N+1 au titre de l'exercice N: les effectifs moyens annuels de l'entreprise, les effectifs moyens des bénéficiaires de l'obligation d'emploi ainsi que le taux d'emploi, le nombre de bénéficiaires à employer et les effectifs ECAP.

Déclaration annuelle

A compter de 2021, les entreprises de 20 salariés et + devront effectuer la déclaration annuelle d'OETH au moyen de la DSN. La 1e déclaration de ce type aura lieu en mars 2021 au titre de l'année 2020.

A noter que l'employeur devra toujours porter cette déclaration annuelle à la connaissance du CSE, s'il existe, sans toutefois lui faire connaître la liste nominative des salariés handicapés.

Par ailleurs, toutes les informations contenues dans la déclaration sont confidentielles et ne peuvent être révélées, à un autre employeur par exemple.

Enfin, le défaut de déclaration est passible des sanctions applicables en matière de recouvrement des cotisations de sécurité sociale.

Qui est soumis à l'OETH?

Toutes les entreprises considérées ayant atteint ou dépassé pendant 5 années civiles consécutives le seuil de 20 salariés. Cela impose d'employer un minimum de 6 % de personnes handicapées dans leurs effectifs. Ce taux est révisable tous les 5 ans. Il convient donc de se tenir régulièrement informé sur le sujet.

Quels sont les salariés reconnus handicapés?

Ils sont déterminés par l'article L. 5212-13 du Code du travail et sont

notamment: les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH), les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre de la MSA ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire, les titulaires d'une pension d'invalidité, les titulaires de la carte « mobilité inclusion » portant la mention «invalidité» et les titulaires de l'allocation aux adultes handicanés.

Comment satisfaire à l'OETH?

En employant/accueillant les catégories de personnes visées au paragraphe précédent, que ce soit par CDD, CDI, contrat aidé, intérim, convention de stage ou encore périodes de mise en situation en milieu professionnel dans une proportion d'au moins 6 % de l'effectif total arrondi au nombre entier inférieur.

Dans le cas contraire, les entreprises seraient assujetties à une contribution annuelle due à la MSA dont le montant serait égal au nombre de salariés handicapés manquants multiplié par un montant forfaitaire qui peut varier entre 400 et 1 500 fois le Smic brut.

Attention: la possibilité de s'acquitter partiellement de son OETH en passant des contrats de fourniture, de sous-traitance ou de prestation de services avec des EA, des CDTD, des ESAT ou des travailleurs indépendants handicapés est abrogée. En revanche, les dépenses afférentes à ces contrats pourront être déductibles de la contribution annuelle.



C&DNEWS



LA FORMATION CONDUISANT AU DIPLÔME DE MÉDIATEUR ÉQUIN, INITIÉE PAR LA FFE DÉBUTERA AU PRINTEMPS. ELLE S'ORGANISE AUTOUR DE 2 MENTIONS.

Nouveau Diplôme de médiateur équin

Deux mentions

Le nouveau diplôme de médiateur équin mention Activités équestres et Mention Equithérapie et Hippothérapie a pour objectifs de fédérer l'ensemble des professionnels de la médiation avec les équidés, de professionnaliser et de structurer les activités professionnelles dans le respect des prérogatives de chacun.

Les activités de médiation recouvrent une diversité de pratiques en voie de développement, au carrefour de différents champs professionnels. Elles nécessitent d'être structurées, encadrées et accompagnées, au regard de la spécificité équine mais également des publics cibles vulnérables.

Le diplôme de médiateur équin permet ainsi aux professionnels de valoriser

leurs compétences dans l'accompagnement et les relations humaines, de développer des offres et produits diversifiés et innovants pour les publics équitants et / ou non équitants, en lien avec les évolutions sociétales.

Cursus de formation

La formation de médiateur équin vise l'interdisciplinarité des pratiques centrées sur le parcours individualisé de chacun. Elle est fondée sur un cursus de 546 heures réparties sur 18 mois, permettant d'assurer une complémentarité professionnelle entre le domaine du sport et celui du secteur sanitaire et médico-social.

Au printemps prochain, le Parc équestre fédéral de Lamotte accueillera la première promotion qui réunira des professionnels des secteurs équestre, sanitaire, médico-social et social. Autour d'un ensemble de 6 modules théoriques et pratiques, 4 modules communs et 2 spécifiques à chaque mention, les professionnels se spécialiseront en médiation avec les équidés, MAE, tout en construisant ensemble leur complémentarité professionnelle.

PORMATION MÉDIATION AVEC LES EQUIDES AVEC LES E

En savoir plus

Retrouvez l'ensemble des informations sur *FFE Cheval & Diversit*é

LE 3 DÉCEMBRE DERNIER, À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES HANDICAPÉES, LA MINISTRE DES SPORTS, ROXANA MARACINEANU, ANNONÇAIT LE LANCEMENT DE LA NOUVELLE VERSION DU HANDIGUIDE DES SPORTS.

Annuaire interactif

Handiguide en ligne

Outil conçu en 2006 pour permettre une meilleure identification des offres sportives adaptées pour toutes les personnes en situation de handicap, le Handiguide rénové est désormais un annuaire interactif qui permet à chacun de s'orienter et d'identifier les offres sportives en fonction de ses besoins, de ses possibilités et de son périmètre géographique.

Le Handiguide intègre une charte d'engagement qui « formalise la démarche de qualité dans laquelle les responsables des structures sportives s'engagent » ainsi qu'un outil d'autodiagnostic permettant de se situer et d'évaluer sa capacité et la qualité d'accueil des personnes en situation de handicap. Modernisé, le Handiguide numérique permet une accessibilité de l'information actualisée.

Vitrine des Equi-handi clubs

Consultée et associée, à plusieurs reprises, à ce travail de modernisation, la FFE a mis en avant la dynamique et l'importance des pratiques inclusives présentes depuis de nombreuses années dans ses poney-clubs et centres équestres, identifiables notamment grâce au label Equi handi.

La FFE invite donc ses adhérents en capacité de répondre aux engage-



ments de la charte, à s'inscrire, afin de faire connaître et valoriser leur structure et leurs activités, dans l'environnement des pratiques sportives de proximité.

S'inscrire

Rendez-vous sur: handiguide.sports. gouv.fr/inscriptionstructure

DÉTECTION JEUNES VOLTIGEURS

LE PREMIER REGROUPEMENT DE DÉTECTION QUI S'EST TENU AU PÔLE FRANCE FFE DE VOLTIGE À L'IFCE, SITE DE SAUMUR, DU 29 OCTOBRE AU 1^{ER} NOVEMBRE, S'INSCRIT DANS LE CADRE DE LA MISE EN PLACE D'UN SUIVI PERSONNALISÉ DES JUNIORS.



François Athimon et les jeunes voltigeurs convoqués au regroupement à Saumur.

II jeunes talents

L'objectif de la FFE est ici d'accompagner les jeunes voltigeurs de 12 à 15 ans pour leurs années de compétition sur le circuit Juniors. Onze participants avaient été convoqués par le staff fédéral, sur détection au cours de la saison dernière en compétitions nationales et internationales.

Tous les participants étaient présents, pour la majorité, avec leur coach, leur longeur et leur cheval de voltige.

Objectif

Pour François Athimon, CTN pour la voltige, adjoint à l'entraîneur national Davy Delaire, et en charge de cette génération « Nous voulons mettre plus de ressources pour nos jeunes voltigeurs afin de les accompagner au mieux vers le haut niveau. L'objectif de ce pre-

mier regroupement est de créer un esprit de groupe. Ces voltigeurs se connaissent, ils concourent les uns contre les autres sur les compétitions. En les regroupant et en travaillant tous ensemble, nous voulons créer de la cohésion et former un véritable collectif, ce qui est indispensable pour la performance. Nous souhaitons également renforcer la proximité avec les clubs et le réseau territorial afin de détecter au mieux les potentiels émergents. »

Ateliers

Les voltigeurs, longeurs et entraîneurs, encadrés par l'équipe fédérale, ont pu travailler sur différents ateliers avec pour objectif d'acquérir des méthodes de travail reproductibles dans leurs clubs.

Au programme des matinées :

- Ateliers sur les réceptions et la gestion des chutes avec un protocole en cas de perte d'équilibre ou d'équilibre précaire.
- Protocole d'étirements, assouplissements et de récupération.
- Sensibilisation à la valence artistique afin de créer un vocabulaire gestuel complexe. Romain Bernard, chorégraphe des équipes de France depuis 25 ans, a proposé un travail collectif (barres de danse, échauffement et réveil musculaire) puis en petits groupes (observation et analyse de phrases chorégraphiques, restitution en équipe d'éléments synchronisés).
- Préparation physique, préparation spécifique et travail du liant sur les chevaux mécaniques.

Travail à cheval

Chaque matin, les longeurs et entraîneurs ont travaillé leurs chevaux montés et à pied, avec Sébastien Langlois.

L'après-midi, tous étaient en séance à cheval, par groupe de deux chevaux dans le manège du pôle France FFE. Des chevaux du pôle France, mis à disposition par l'Ifce, ont également permis la mise en pratique. Les entraîneurs privés, longeurs et parents ont pu échanger avec les entraîneurs nationaux.

Suivi individualisé

« Nous pouvons être plus efficaces dans cette catégorie Juniors, la France étant une nation forte au niveau international Seniors. L'idée est de répartir les ressources pour mieux accompagner ce public de jeunes voltigeurs vers la performance. À l'issue du stage, tous sont retournés dans leurs clubs avec des pistes de travail. On va continuer un suivi individualisé. Je vais échanger avec les athlètes et leurs entraîneurs durant l'hiver et pendant toute la saison qui va débuter mi-mars. Avec ce groupe, qui peut être amené à évoluer, nous entrons dans un cycle de trois ou quatre ans, le temps de leur parcours sur le circuit Juniors. Nous voulons leur donner un bagage technique, artistique et des clés pour performer et viser une sélection sur un grand championnat. »

L'ENDURANCE EN RÉUNION

LES 16 ET 17 DÉCEMBRE, LA FFE A ORGANISÉ DEUX JOURS DE RÉUNION ET D'ÉCHANGES AUTOUR DE LA DISCIPLINE DE L'ENDURANCE. PRÈS DE 120 PARTICIPANTS, CAVALIERS, ENTRAÎNEURS, ORGANISATEURS, ÉLEVEURS OU ENCORE OFFICIELS DE COMPÉTITION ÉTAIENT PRÉSENTS.

Intervenants

Pascale Dietsch, membre du comité fédéral en charge de l'endurance, Jean-Michel Grimal, sélectionneur national, Michel Faucon, président de la commission endurance FFE et Martin Denisot, conseiller technique natonial pour l'endurance, ont animé les deux journées. Plusieurs intervenants comme Stéphane Chazel, ancien membre du comité endurance de la FEI, Michel Payan, vétérinaire président de l'Association française des vétérinaires d'endurance équestre (AFVEE) ou Christian Lozano, juge 4* et directeur de cours FEI endurance sont également intervenus.

Evolutions réglementaires

La première journée a été consacrée à la présentation des évolutions réglementaires FEI. Le staff FFE est revenu sur le processus de vote lors de l'assemblée générale de la FEI, et sur le travail effectué en amont par le groupe de travail de l'EEF (Fédération équestre européenne).

Les projets d'évolution du règlement FFE pour la saison prochaine ont également été présentés et discutés. « Nous avons essayé de décortiquer le nouveau règlement FEI", explique Jean-Michel Grimal, et ensuite nous avons discuté des répercussions sur le règlement national FFE. »

En région

La seconde journée a débuté avec un tour des régions. Les échanges ont porté sur un partage d'expérience avec l'intervention des correspondants régionaux et organisateurs d'épreuves Club et Amateur. La dynamique de la discipline en France du niveau Club au niveau Pro était au coeur des discussions.

Bien-être animal

Déborah Bardou, chargée de projet bien-être animal, a ensuite effectué une présentation afin de continuer la sensibilisation. Pour le sélectionneur national: « Cette intervention était très intéressante et a été très bien perçue par les participants. Il est de notre rôle à tous, dans toutes les disciplines, de veiller au bien-être des chevaux, de transmettre les bonnes pratiques et de véhiculer les belles valeurs de nos activités. »

La lutte contre le dopage dans le sport a également été abordée, avant de revenir en détail sur le fonctionnement et les étapes de la détection et l'accession aux équipes de France.

A renouveler

« Cette rencontre organisée par la FFE, conclut Jean-Michel Grimal,



Assistance nombreuse et attentive pour une première journée de l'endurance très appréciée

est une bonne réponse apportée aux gens de terrain. La dynamique était excellente et chacun a pu s'exprimer et apporter sa pierre à l'édifice. Nous souhaitons pérenniser ce fonctionnement. »

Cavalière, éleveuse, organisatrice de compétition et juge, Nathalie Michel, dirigeante des Ecuries de la Recorne (71) retient de ces deux jours : « C'est une très bonne initiative de la FFE qui, je l'espère, sera réitérée chaque année. Cela permet à toute personne pratiquant ou défendant la discipline de donner son point de vue. Le mélange des acteurs cavaliers, organisateurs, juges, vétérinaires, éleveurs... est également enrichissant. C'est aussi l'occasion de rencontrer tout le staff et de mettre des visages sur des noms. Nous avons abordé beaucoup de sujets différents, j'espère que nous aurons à l'avenir l'occasion de creuser un peu plus. »

En savoir plus

Règlements, calendriers et documents sur ffe. com / Disciplines / *Endurance*.

LE MONITEUR D'ÉQUITATION BIENVEILLANT **POURQUOI? COMMENT?**

DÉFINITION

Être bienveillant, c'est:

- >> Littéralement « Vouloir le bien ».
- >> Être compréhensif et indulgent, faire preuve de respect et d'humanité pour faire progresser ses cavaliers.
- >> Au club, c'est un comportement qui repose principalement sur la confiance et la communication.

BÉNÉFICES

Être bienveillant dans son club pour :

- >> Instaurer un climat de confiance dans les reprises.
- >> Favoriser la découverte d'une activité mais aussi le droit à l'erreur.
- >> Créer un sentiment de fierté et d'appartenance avec ses cavaliers.
- >> Accroître le plaisir et la progression de ses adhérents.



■ Ton moniteur est à l'écoute de ses cavaliers

Il entend les souhaits, besoins et ressentis de ses élèves. Il recherche des adaptations en lien avec les motivations des cavaliers et propose des activités qui s'harmonisent avec leurs projets. Il fait preuve d'empathie.

■ Ton moniteur te fait

dans ton apprentissage

confiance et t'accompagne

Le moniteur rend ses cavaliers autonomes

et favorise la prise d'initiative. Pour cela il

permet à ses élèves une liberté d'action en

fonction de leurs capacités mais aussi de

faire des erreurs.

■ Ton moniteur fait preuve de reconnaissance

Le moniteur fête les succès mais aussi les échecs : il ne manque pas de complimenter la participation ou l'investissement de chacun et valorise les progrès et sa cavalerie.

■ Ton moniteur se met au service du groupe

■ Ton moniteur

et impulse

montre l'exemple

la cohésion d'équipe

sa cavalerie et n'hésite pas à

Il crée des situations qui

développent l'entraide

ou la cohésion.

recueillir l'avis de ses cavaliers.

Le moniteur bienveillant ne reste pas centré sur sa personne. Il s'ouvre aux autres et prend en compte les demandes. Ce qui prime pour lui c'est le plaisir et la progression de ses cavaliers.

LES QUALITÉS REQUISES POUR CE MÉTIER:

- >> Grande disponibilité, écoute
- >> Avoir le sens du contact, s'adapter aux interlocuteurs, s'exprimer en public et argumenter
- >> Être organisé, avoir le sens du concret
- >> Patience, créativité

Le Moniteur dynamique :

1°/ Présente sa séance,

2°/ Le but à atteindre,

3°/ Choisit l'activité adéquate,

4°/ Évalue ses cavaliers, les valorise...

Et s'évalue lui-même !!

MOUNTAIN TRAIL

VITRINE DU PARFAIT CHEVAL D'EXTÉRIEUR, UN CHEVAL AVEC UN HAUT NIVEAU DE CONNEXION AVEC SON CAVALIER, LE MOUNTAIN TRAIL VIENT ENRICHIR LA PALETTE DES NOMBREUSES DISCIPLINES PROPOSÉES PAR LA FFE.







Objectifs

Le Mountain Trail est apparu aux États-Unis en 2001 en tant que pratique hivernale indoor. L'objectif global de la discipline est de mettre en valeur le parfait cheval d'extérieur, à savoir un cheval confiant, qui se déplace à une allure naturelle, de manière sûre et sécuritaire pour son cavalier, sur des parcours d'obstacles naturels que l'on pourrait rencontrer en extérieur.

Parcours

Chaque parcours de Mountain Trail possède son identité, jouant avec le relief du terrain et la variation des enchaînements de dispositifs à franchir. L'organisateur choisit dans une liste de plus de 30 dispositifs ceux qu'il souhaite proposer. La FFE a mis en place des règles et des normes pour les dispositifs afin de les rendre sécuritaires pour les cavaliers et les chevaux.

Présentation

Le Mountain Trail se pratique à pied ou en selle, en solo ou en duo, une personne à pied et une à cheval. Il teste la faculté du couple cavalier / cheval à franchir des obstacles naturels en toute sécurité avec des techniques qui démontrent la complicité du couple ainsi que le dressage en finesse du cheval. Les catégories vont de Club 3 à Amateur Élite avec également une épreuve Club Poney.

Cavalier

Le cavalier se présente dans la tenue et l'équipement lié à son équitation (classique, Camargue, western etc.) Il est jugé sur sa qualité relationnelle avec son cheval, la discrétion de ses demandes et l'utilisation de ses aides, la qualité de chaque franchissement de dispositif, les trajectoires etc.

Cheval

Le cheval est jugé sur sa franchise, sa capacité à faire confiance à son cavalier mais également sur sa capacité à évaluer par lui-même l'obstacle à franchir.

Ainsi la discipline montre la confiance, le courage et la performance sportive de toutes les races d'équidés dans les différentes équitations en gardant leur propre style (selle, équipement, tenue).

Première compétition

La première compétition qui s'est déroulée dimanche 1er décembre chez Virginie et Laurent Moliner au centre équestre Pleine nature à Tourbes (34) a rencontré un franc succès avec 102 engagés! Forts de cette réussite, Virginie et Laurent organiseront deux autres concours en février puis en avril. D'autres concours sont prévus un peu partout en France pour la saison 2020.

Impressions

Leur commentaire: «On ne s'attendait pas à un tel succès pour une première! Les retours sont très bons, tout le monde était content. Nous avons découvert le Mountain Trail il y a 2 ans et nous sommes ravis que la FFE l'intègre parmi ses disciplines. Le Mountain Trail s'inscrit totalement dans le respect du cheval. Ce qui plaît aux cavaliers, c'est cette approche en douceur qui s'apparente à l'éthologie. Le côté à pied et / ou monté les séduit également, notamment pour les jeunes chevaux. Les épreuves en duo permettent aussi aux parents de partager un moment avec leurs enfants. C'est une discipline ouverte où se côtoient des cavaliers issus d'univers différents, c'est très instructif. Le fait que ce soit une discipline FFE va attirer les clubs et c'est une très bonne chose!»

En savoir plus

Règlement et fiches des dispositifs disponibles sur ffe.com / Disciplines / Moutain Trail.

CAMPUS FFE: COURS PLEINE NATURE

APRÈS LES COURS SUR LA CAPACITÉ DÉTENTEUR D'ÉQUIDÉ ET LES GALOPS ® 1 À 4, UN COURS DÉDIÉ À L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE EST DISPONIBLE SUR LE CAMPUS FFE EN LIGNE. DÉCOUVREZ COMMENT « DÉVELOPPER LES ITINÉRAIRES DE TOURISME ÉQUESTRE ».

UN NOUVEAU
COURS INTITULE
« DEVELOPPER
LES
ITINERAIRES
DE TOURISME
EQUESTRE », EST
EN LIGNE SUR
LE CAMPUS FFE



5 chapitres I. Redécouvrir GeoCheval

La création d'un itinéraire équestre est un véritable projet de développement de l'attractivité d'un territoire. Développer l'offre d'itinérance douce, attirer de nouveaux publics, entretenir les chemins, les atouts et objectifs d'un tel projet sont multiples.

Découpé en 5 chapitres, le cours « Développer les itinéraires de tourisme équestre » est accessible aux licenciés et adhérents FFE. Comme pour les autres cours, les différentes notions sont présentées grâce à des diaporamas thématiques commentés.

Des liens directs vers d'autres ressources en ligne apparaissent tout au long du cours, des quizz clôturent les chapitres et un certificat de compétence est téléchargeable à la fin de la formation.

Ce chapitre permet de découvrir ou redécouvrir l'outil GeoCheval. La carte de France des itinéraires équestres est l'outil de valorisation des territoires et chemins équestres. Son utilisation et ses outils sont présentés. A noter que depuis décembre 2019, une version Premium existe pour les licenciés et adhérents FFE et permet d'accéder à davantage d'itinéraires et de fonctionnalités, tel que l'affichage des fonds de carte IGN, le téléchargement des tracés ou encore la possibilité de dessiner son propre itinéraire sur la carte.

2. Créer un itinéraire

A retrouver sur *geocheval.com*.

Le deuxième chapitre du cours permet de s'approprier les différentes étapes de la création d'un itinéraire en présentant: définition du premier tracé, statut juridique des chemins, aménagement de l'itinéraire et inscription au PDIPR, Plan départemental des itinéraires de promenade et de randonnée.

3. Baliser un itinéraire

Le balisage équestre est un outil nécessaire à la visibilité et à l'attractivité des itinéraires de randonnée équestre sur un territoire. Cette tâche indispensable demande une bonne formation du baliseur et quelques pré-requis permettant de garantir la cohérence et l'utilité de ses actions. La marque officielle de balisage et la formation du baliseur sont détaillées.

4. Collecter un itinéraire

L'étape de la collecte GPS d'un itinéraire est indispensable à la pérennisation de ce dernier. Sont abordés dans ce chapitre: la formation du collecteur GPS, ses outils et la démarche qui doit être mise en place.

5. Valoriser un itinéraire

Outre l'aspect technique de création d'un itinéraire, une partie communicationnelle et promotionnelle est conseillée pour le développement du travail sur le terrain. Création de brochures, de topo-guides, de sites internet et partenariats divers avec les collectivités et structures touristiques permettent une véritable promotion et ne sont pas à négliger.

Accéder au Cam<u>pus FFE</u>

Rendez-vous sur *campus.ffe.com* dans la rubrique Tourisme équestre et équitation d'extérieur.

NOUVEAUTÉS EQUITATION D'EXTÉRIEUR

DÉCOUVREZ LES NOUVEAUTÉS EQUITATION D'EXTÉRIEUR LANCÉES PAR LA FFE EN CETTE FIN D'ANNÉE: GEOCHEVAL PREMIUM ET SES OUTILS RÉSERVÉS AUX LICENCIÉS, AINSI QUE CHEVALNATURE.INFO. LE NOUVEAU SITE D'ACTUALITÉS DÉDIÉ À L'ÉQUITATION DE PLEINE NATURE!

GEOCHEVAL PREMIUM

Depuis son lancement en 2017, GeoCheval est devenu indispensable aux cavaliers pour préparer leurs randonnées. Aujourd'hui, la plateforme se dote de nouveaux outils exclusifs accessibles aux licenciés et adhérents FFE.

Rendez-vous sur *GeoCheval.com* pour découvrir les nouvelles fonctionnalités. Connectez-vous avec votre numéro de licence FFE ainsi que votre mot de passe pour accéder à GeoCheval Premium et à ses outils.

En plus des fonctionnalités déjà présentes sur GeoCheval Classic, Geocheval Premium propose téléchargement des itinéraires en GPX, itinéraires équestres locaux, fonds de carte IGN, affichage de ses propres fichiers GPX ou KML, outils de dessin et d'impression...

CHEVALNATURE. INFO

Vous cherchez un site Internet d'actualité

et d'information dédié à votre passion: l'équitation de pleine nature?

ChevalNature.info vous propose les actualités des disciplines d'extérieur en temps réel et l'actualité de votre fédération sur les sujets Tourisme équestre. Il permet d'accéder à vos articles de l'Estafette au format numérique: plus de photos, des vidéos et des liens vers différentes ressources pour approfondir les sujets abordés. Attelage, informations juridiques, itinérance, formation, initiative en région... vous y retrouvez tous vos essentiels. Inscrivez-vous à la newsletter ChevalNature.info et recevez toutes les actus directement par mail!

ITINÉRAIRE DU <u>Moment</u>

ChevalNature.info présente des zooms itinéraires inédits avec description détaillée, photos ou encore liens utiles pour trouver hébergements et restauration autour de celui-ci. Présentation du patrimoine local, culture, histoire et contact des personnes ressource, vous aurez toutes les cartes en main pour choisir et préparer votre prochaine randonnée.

Vous avez la possibilité de visualiser le tracé de l'itinéraire et ses points d'intérêt touristiques et équestres sur un carte interactive issue de GeoCheval et directement intégrée avec la présentation de votre circuit.

CALENDRIER DE MANIFESTATIONS

Dans la rubrique Evénements, retrouvez tous les grands rendez-vous du tourisme équestre. Vous pouvez effectuer une recherche de manifestation en précisant une date ainsi qu'une région.

En sélectionnant un événement, vous découvrez son programme, les coordonnées des organisateurs ainsi qu'un lien direct vers la DUM, Déclaration unique de manifestation, correspondante pour vous y inscrire en toute simplicité.

En savoir plus

Voir *Ref 216* pages 22-23

CHARTE ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES

LA FFE POURSUIT SON ENGAGEMENT DE LONGUE DATE EN FAVEUR DU DÉVELOPPEMENT DURABLE EN SIGNANT LA CHARTE DES 15 ENGAGEMENTS ÉCO-RESPONSABLES.

Fruit d'un partenariat entre le Ministère des Sports et WWF, la Charte réunit les organisateurs d'événements sportifs et les gestionnaires d'équipements mobilisés autour des enjeux environnementaux.

EXEMPLARITE

Autour de tout événement sportif, gravite une multitude d'acteurs et de parties prenantes, lui conférant un pouvoir d'influence exceptionnel en termes d'exemplarité dans la prise en compte des préoccupations sociales et environnementales.

Les enjeux environnementaux sont au cœur de l'ADN du sport et soulignent la place de l'équitation comme sport de pleine nature par excellence.

15 OBJECTIFS

En signant cette Charte, la FFE s'engage

à atteindre les 15 objectifs d'éco-responsabilité dans l'organisation du Generali Open de France et le fonctionnement du Parc équestre fédéral sur l'ensemble des phases de montage, de déroulement et de démontage des événements.

L'alimentation et les achats responsables, le recyclage des déchets, la maîtrise des consommations d'eau et d'énergie, la préservation de la biodiversité constituent notamment les axes prioritaires de la Charte.



Serge Lecomte, Président de la FFE, signe la Charte des 15 engagements écoresponsables

DÉCISIONS JURIDIQUES

COMMISSION JURIDIQUE ET DISCIPLINAIRE DE 1^E INSTANCE DU 5 NOVEMBRE 2019

Cas n° 490-16-2019

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale, qui se seraient déroulés du 9 au 11 août 2019 lors du concours n°201987062 organisé au DORAT.

Le dirigeant ainsi que l'officiel de compétition ont fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 05 novembre 2019, la Commission

a prononcé un avertissement à l'encontre de l'officiel de compétition et une amende de 1000€ dont 900€ avec sursis à l'encontre du dirigeant.

Cas n° 49I-I7-20I9

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale et de violences physiques, qui se seraient déroulés le 3 août 2019 lors du concours n° 201972009 organisé au MANS.

Les deux cavalières ont fait l'objet

de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 05 novembre 2019, la Commission a prononcé la même sanction à l'égard des deux cavalières à savoir une suspension de compétition de trois mois fermes assortie d'une amende de 200€.

Cas n° 492-18-2019

La FFE a eu connaissance de faits d'agression verbale, qui se seraient déroulés du 2 au 4 août 2019 lors du concours n° 201972062 organisé au MANS.

Le cavalier professionnel ainsi que l'officiel de compétition ont fait l'objet de poursuites devant la Commission Juridique et Disciplinaire de 1e instance de la FFE.

Par une décision rendue le 05 novembre 2019, la Commission a relaxé l'officiel de compétition et a prononcé une suspension de compétition d'une durée de cinq mois assortie d'un sursis total à l'encontre du cavalier professionnel.

On en parle au club-house

Lieu de vie



Logements étudiants



Hôpital vétérinaire



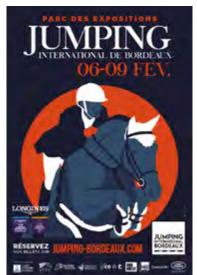
Campus équin international de Goustranville

En compagnie des partenaires du projet, Hervé Morin, président de la Région Normandie, a officiellement dévoilé les premières images du futur grand campus équin international de Goustranville qui doit ouvrir en septembre 2023.

Piloté par le syndicat mixte Normandie Equine Vallée, ce campus doit notamment permettre l'accueil du Centre hospitalier universitaire vétérinaire Équin (ChuvÉquin) de l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort (EnvA). Il sera financé à hauteur de 30 millions d'euros par la Région et de 1,5 million d'euros par le Département. Le fonds Eperon, l'Etat et les fonds européens seront aussi sollicités.

Pour Hervé Morin: «La Région consacre chaque année plus de 6 millions d'euros pour permettre le développement de la filière équine et affirmer au niveau mondial la place de la Normandie comme terre d'excellence du cheval. C'est avec cette même volonté de viser l'excellence que nous portons, à travers Normandie Equine Vallée, ce projet de développement d'un campus équin international. Entre le site de Goustranville mais aussi le site Saint-Contest qui porte un projet d'extension, nous aurons ainsi une concentration unique au monde d'étudiants, de chercheurs et d'entreprises dédiés à la santé équine. C'est un véritable cluster d'excellence de rayonnement international qui se crée en Normandie.»

Bordeaux



Le Jumping International de Bordeaux réunira du 6 au 9 février CSI5*W, étape Coupe du monde FEI, CAIW, finale Coupe du monde FEI, match des légendes de horseball, Devoucoux Indoor Derby, Salon du cheval, Salon des étalons, spectacle avec La Garde Républicaine le jeudi soir et spectacle du voltigeur Laurent Douziech et de sa team rider les autres jours. Tout savoir sur *jumping-bordeaux.com*.

Ingmar de Vos



Le président de la FEI a été élu président de la confédération internationale du Cheval, IHSC qui réunit la FEI et l'IFHA, Fédération internationale des courses.

Il succède pour deux ans à Louis Romanet qui devient vice-président. L'AG du 7 décembre a aussi acté la mobilisation pour un nouveau vaccin contre la peste équine.

Trot à poney



Dans le cadre des animations du Super Dimanche, 37 jeunes drivers ont disputé le 15 décembre les championnats de France de trot à poney sur la mythique cendrée de Vincennes.

Les champions de France ont été récompensés et félicités par Serge Lecomte, président de la FFE, Dominique de Bellaigue, président de la société LeTrot, et la présidente de la Commission FFE de trot à poney, Martine Della Rocca Fasquelle.

Les titres sont pour Adam Rogy Chantris en Mini Poney 1, Gabriel Pou Crespi en Mini Poney Elite, Elsa Paugam en Juniors Poney 1, Benjamin Chauve Laffay en Juniors Poney Elite et Lilas Viel en Juniors

Sécurité CCE



Suite à la réunion du 14 octobre (Voir *Ref 215* page 18), le comité de pilotage s'est réuni à Lamotte le 20 décembre en présence notamment d'Astier Nicolas, Karim Laghouag et Arnaud Boiteau. Ce comité est composé de 8 groupes de travail: cavaliers, cheval, coaches, officiels de compétition, équipements, obstacles, règlement et communication.

Vendre ou acheter un cheval

L'Ifce et l'Institut du Droit Equin proposent un tour d'horizon complet pour en savoir plus sur les pratiques juridiques autour des transactions d'équidés.

Actualisé et exhaustif, présentant de nombreuses jurisprudences, cet ouvrage de référence passe en revue l'ensemble des cas de figure liés à la vente d'équidés, éclaire sur les risques et dérives possibles et donne les clés juridiques de ce sujet. 202 pages. 30€. Vente en ligne sur ifce.fr / Boutique / *Librairie*.

ANSES et BEE

L'ANSES, Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail, a réuni un groupe d'experts internationaux pour analyser les documents produits par l'ensemble des acteurs de la filière, notamment la FFE: Charte et guide de bonnes pratiques pour le bien-être équin. Son avis est indispensable pour leur reconnaissance par l'État. Une fois cette étape franchie, ils constitueront un texte de référence opposable pour l'ensemble des professionnels de la filière.

Trésors du patrimoine équestre



France 5 a diffusé le 2 janvier *Les trésors du patrimoine équestre*, un documentaire de Céline Gualde avec Sophie Chevillard sur les incontournables que sont le Cadre Noir, les Grandes Ecuries de Chantilly, Hermès ou l'Académie Equestre de Versailles. A voir en *replay* sur France TV / Documentaires.



Enseignants normands

Le séminaire des enseignants de Normandie a fait peau neuve avec une édition 2019 qui a réuni à Saint-Lô 186 enseignants. Il associait les traditionnelles interventions professionnelles avec interventions fédérales sur les sujets développement et bienêtre animal à un marché des enseignants avec une présentation de 36 ponevs et chevaux à vendre en partenariat avec Cheval Normandie et I'ONP, Organisation Normandie Poney.



Pour plus d'informations, contactez Equi#Generali au **02 31 06 08 09** ou par email à **equi@agence.generali.fr**.

Generali lard, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances 552 062 663 RCS Paris - Siège social : 2 rue Pillet-Will 75009 Paris. Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026

Generali est partenaire officiel de la Fédération Française d'Équitation.



